

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente
 M. PIERRE BÉLAND, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES RÉPERCUSSIONS D'UN ÉCHANGE DE TERRAINS
SUR LA BIODIVERSITÉ ET L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE
DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 3 février 2005, 10 h
Hôtel Chéribourg
2603, chemin du Parc
Orford

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
SOMMET HIVERNAL MAGOG – ORFORD	
OLIVIER DÉSILEST	1
À L'OMBRE DE L'ORFORD B&B ET CHALET	
PIERRE LALONDE.....	5
MARIO DANIEL	7
CLAUDE HÉBERT.....	10
JEAN-GUY GINGRAS	15
REGROUPEMENT NATIONAL DES CRE DU QUEBEC	
PHILIPPE BOURQUE ET GUY GARAND	23

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE :

5 Bienvenue à la 4^e séance concernant les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont Orford.

10 Il y a sept présentations ce matin. Nous rappelons qu'il y a un droit de rectification que vous pouvez exercer pour rectifier des faits et non pour intervenir en contradiction sur une opinion qui a été présentée préalablement.

15 Pour exercer ce droit, vous devez vous inscrire au registre derrière la salle, on va vous entendre à la fin de la séance. Alors nous allons d'abord entendre Sommet hivernal Magog – Orford, s'il vous plaît.

Bienvenue.

M. OLIVIER DÉSILETS :

20 Bonjour. Alors comme vous le savez, je viens présenter les conclusions d'un sommet qui a eu lieu en 1999. Permettez-moi de me présenter au tout début. Mon nom est Olivier Désilets, je suis un hôtelier de Orford, propriétaire de l'Auberge Estrimont.

25 Alors j'agis dans le milieu du touriste dans la région Magog - Orford depuis 1994. Comme je vous ai dit, je suis propriétaire de l'Auberge Estrimont depuis cinq ans, maintenant.

30 Alors je suis assez actif dans les comités et les regroupements de ma région. Je participe au comité consultatif du CLD tourisme depuis quelques années, j'ai aussi démarré un centre de santé en 2002 dans la région de Orford ici, à l'Auberge Estrimont.

Je suis trésorier de Tourisme Memphrémagog, vice-président de l'ATR des Cantons de l'Est et je suis aussi président de l'Association des hôteliers de la province de Québec.

35 Alors aujourd'hui, je présente les conclusions d'un sommet hivernal qu'il y a eu en 1999, dont j'étais membre du comité organisateur.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

40 **Début de la phrase à la page 1 : « C'est à titre (...)**

Fin de la lecture du mémoire.

45 Alors c'est les conclusions du Sommet hivernal que je voulais vous présenter aujourd'hui. À noter que l'annotation que j'ai faite sur la suite logique de ce sommet, c'est vraiment, ça cadre parfaitement dans les orientations qu'on a soulevées au Sommet hivernal.

C'est 125 personnes de tous milieux qui se sont réunies pendant deux jours au mont Orford pour faire, pour donner leurs idées sur qu'est-ce que devrait devenir notre station au niveau de l'hiver.

50 Alors c'est la présentation que j'avais à faire pour aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE :

55 Merci beaucoup, Monsieur Désilets.

Monsieur Désilets, justement dans les constats qui sont ressortis, on nomme la «nécessité de cibler notre clientèle potentielle ». Est-ce que ça a été fait, ça? Quel a été, justement, le ciblage qui a été fait de la clientèle?

60 **M. OLIVIER DÉSILETS :**

65 Le ciblage de clientèle qui a été fait, il y a des travaux qui ont été faits par le CLD Tourisme au niveau régional et aussi par l'ATR. C'est qu'on se dote de plans de développement, au niveau marketing, on pose des actions, on cible des clientèles selon les saisons touristiques.

70 Alors bien évidemment, l'hiver on essaie d'aller chercher de la cliente de skieurs et aussi de la clientèle, pas simplement des gens qui vont skier mais des gens qui vont venir nous visiter et qui vont venir achalander nos hôtels et aussi nos attraits touristiques.

75 Alors un développement quatre saisons aussi de cette montagne. Ce projet-là est vraiment, pour nous, complet, parce qu'ils ne veulent pas seulement viser la clientèle de ski, ils veulent aussi avoir une station quatre saisons. Alors des activités aussi l'été, l'automne et bien sûr au printemps.

LA PRÉSIDENTE :

Cette clientèle que vous visez, est-ce qu'elle est surtout régionale ou bien elle vient de l'extérieur de la région?

80 **M. OLIVIER DÉSILETS :**

Bien évidemment, cette clientèle qu'on cible, c'est de la clientèle qui vient de l'extérieur de la région pour venir aider à rentabiliser et à créer de l'achalandage supérieur.

85 Il y a beaucoup de gens de la région immédiate qui participent et qui viennent utiliser les infrastructures. Et somme tout, ce n'est qu'une bonification d'être capable d'avoir des infrastructures aussi importantes et complètes. Ça nous permet d'attirer des gens de l'extérieur et ça permet aussi aux résidents de la région d'utiliser ces installations-là aussi.

90 **LA PRÉSIDENTE :**

Et la croissance de cette clientèle, est-ce que vous la souhaitez ou vous ciblez davantage, justement, vos efforts pour la région ou vous ciblez davantage vos efforts à l'extérieur?

95

M. OLIVIER DÉSILETS :

100 Les efforts, bien sûr on met l'accent sur « attirer la clientèle qui provient de l'extérieur ». Bien sûr, c'est comme je viens de dire, si on a des infrastructures, on peut attirer des gens de l'extérieur. Mais ces mêmes infrastructures-là peuvent aussi servir aux gens de la région.

105 On pense aussi au lac Memphrémagog, la promenade qu'ils ont faite, ça sert aussi aux résidents mais c'est aussi un pôle attractif pour les gens de l'extérieur, pour venir nous visiter.

LA PRÉSIDENTE :

110 Et déjà, est-ce que vous voyez des résultats dans l'approche de marketing que vous avez mise en place à la suite de ce ciblage?

M. OLIVIER DÉSILETS :

115 Somme tout, c'est évident qu'il y avait une nécessité d'avoir un développement ou plutôt un attrait qui afficherait un leadership important, ce qu'on n'a pas eu à la fin des années 90 et au début des années 2000.

120 Maintenant avec l'arrivée des nouveaux opérateurs au Mont Orford, on peut voir vraiment une augmentation des activités, et la clientèle qu'on cible, pour venir de l'extérieur, on est à même de leur offrir plus que du ski. On est à même de leur offrir d'autres activités.

Les skieurs, maintenant, ne sont pas confinés qu'à la montagne, ils peuvent prendre le trolley bus, aller en ville, visiter et ce, quatre saisons.

LA PRÉSIDENTE :

125

Merci.

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

130

Bonjour, Monsieur Désilets. Au cours de notre enquête, on a entendu certains participants dire que la construction d'un autre hôtel au pied des pentes nuirait à ceux qui existent déjà. Est-ce que vous, qui opérez déjà une auberge, est-ce que ça vous inquiète la construction d'un ou deux hôtels au pied des pentes?

135

M. OLIVIER DÉSILETS :

Bien, vous savez, à prime abord, ça peut paraître inquiétant de voir des compétiteurs venir s'installer, pour moi qui suis dans le milieu hôtelier.

140

Par contre, si je regarde ça globalement et je fais un pas en arrière pour voir l'ensemble du projet, je me dis que c'est un projet qui va être par étape, et ces chambres d'hôtel ou ces condos-là qui vont s'ajouter d'année en année, c'est de la saine concurrence et ces gens-là vont s'affairer aussi à remplir leur établissement.

145

Ils vont faire des actions, vont vouloir développer et, somme tout, j'en viens à la conclusion que pour l'ensemble de la région, c'est positif, et tout le monde va en retirer des bénéfices. Car je ne crois pas que ça va engendrer un déplacement de clientèle, je pense plutôt que la tarte va grossir et notre portion de la tarte ne devrait pas changer beaucoup.

150

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

155

Merci pour votre témoignage.

M. OLIVIER DÉSILETS :

160

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Nous invitons maintenant un porte-parole de À l'Ombre de l'Orford.

165 **M. PIERRE LALONDE :**

Bonjour, Madame, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

170

Bonjour.

M. PIERRE LALONDE :

175

Premièrement, je vais me présenter; mon nom est Pierre Lalonde, je suis copropriétaire avec mon épouse du B&B À l'Ombre de l'Orford. Je suis aussi président de l'Association des gîtes touristiques Magog - Orford.

180

À ce titre-là, j'ai 12 gîtes dans mon Association qui m'ont demandé de les représenter et d'appuyer le mémoire que je vous présente aujourd'hui et ont signé le mémoire pour confirmer leur appui.

Ces gîtes-là sont de Magog.

185

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase : « Sous la Vigne (...) »

Fin de la phrase : un suivi environnemental. »

190

Tous ces points-là sont importants et nous sommes aussi assurés que des groupes environnementaux vont suivre le projet de près et vont nous sonner une petite cloche si jamais il y a des règlements qui ne sont pas suivis.

195

Madame la présidente, gens de Magog et d'Orford, soyez assurés que même si nous appuyons le projet aujourd'hui, nous allons garder l'oeil ouvert pour nous assurer que les travaux seront faits selon les règles de l'art et en assurant la protection de notre patrimoine collectif.

200

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase : « Certes, il y aura (...) »

Fin de la lecture du mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

205 Merci, Monsieur Lalonde, de votre témoignage. Monsieur Lalonde, quand on choisit d'aller dans un gîte — j'y vais souvent dans les gîtes au Québec, si je fais ce choix-là, c'est parce que j'ai le goût de parler aux gens de la région pour mieux la connaître, cette région-là, et pour pouvoir partager avec eux leur amour de la région.

210 Lorsque les gens viennent chez vous, dans vos gîtes, qu'est-ce qu'ils vous disent qu'ils recherchent dans cette région ici en Estrie?

M. PIERRE LALONDE :

215 Je pense que vous avez exprimé un peu ce que les gens recherchent, c'est le contact humain.

 L'Estrie se distingue, souvent les gens nous disent que l'Estrie se distingue, comparativement à d'autres régions du Québec, justement par son environnement. On a pu
220 préserver notre environnement, nos belles montagnes, nos forêts, et cetera. Et puis je pense que c'est ça qu'ils vont continuer à chercher.

 L'ambiance des gens aussi, l'accueil des gens est peut-être différent de d'autres
225 régions. Nous pensons quand même que malgré le projet qui est là, ça ne détruira pas notre environnement, on va garder un bel environnement puis ça va encore plaire aux gens, je n'en ai aucun doute.

LA PRÉSIDENTE :

230 Et en termes d'activités, est-ce qu'ils voient des manques pour qu'on puisse dire que c'est une région attrayante, les saisons un petit peu moins actives que vous vivez ici au plan touristique, comme l'hiver, même l'automne ou le printemps? Est-ce qu'ils sont à la recherche d'activités ou s'ils y trouvent amplement ce qu'ils souhaitent?

235 **M. PIERRE LALONDE :**

 Définitivement, les gens veulent plus que de trouver seulement que de la belle nature. Ils viennent dans la région pour les activités. On le constate tout au long de l'été, le tourisme ne manque pas dans la région, il y en a beaucoup. Il y a beaucoup d'activités aussi. Ça va
240 jusqu'à l'automne aux couleurs, vous savez sûrement que les Cantons de l'Est c'est la plus belle région pour les couleurs.

LA PRÉSIDENTE :

Au monde !

245

M. PIERRE LALONDE :

Je ne vous l'apprends sûrement pas ! Mais justement l'hiver, la période hivernale, c'est la période où, je peux vous dire, tous les Bed & Breakfast, du mois de novembre au mois de mai, ont plus de difficulté.

250

Certes, la période du mois de février est un peu mieux puis c'est grâce au centre de ski, je pense, qu'on peut avoir ce mois-là qui est un peu mieux puis c'est pour ça qu'on pense que s'il y a des améliorations de ce côté-là du centre de ski, automatiquement ça va se refléter sur nous autres, sur tout l'environnement, sur toute l'économie de la région, puis pour nous autres aussi, les Bed & Breakfast.

255

LA PRÉSIDENTE :

Donc ce que vous recherchez, c'est une amélioration du centre de ski et des conditions du centre de ski puis de la qualité du centre de ski.

260

M. PIERRE LALONDE :

Ce serait sûrement souhaitable. Sûrement souhaitable.

265

LA PRÉSIDENTE :

Merci pour votre témoignage.

270

M. PIERRE LALONDE :

Ça m'a fait plaisir.

275

LA PRÉSIDENTE :

Nous invitons maintenant monsieur Mario Daniel.

M. MARIO DANIEL :

280

Bon matin. Premièrement, je voulais vous remercier de me laisser émettre mes opinions.

285 Je viens vous voir ce matin en tant que citoyen et en tant qu'amateur de plein air, mais également à titre de directeur du Club de golf Orford.

290 Je viens ici pour vous exprimer un peu mes craintes du fait que certaines personnes émettent, quant à la faisabilité de ce projet-là... Parce que je pense que ça va avoir une incidence absolument très importante sur l'avenir de nos infrastructures et principalement du golf.

295 Le golf, je dois vous dire au départ, que le golf Orford emploie 40 personnes de façon saisonnière. Que ces personnes-là sont toutes des soutiens de famille, toutes ou à peu près toutes des soutiens de famille, et je dois vous dire également que je ne suis pas certain que si un projet comme celui-là achoppait, que la survie du Club de golf serait assurée.

300 Et je vais vous expliquer pourquoi. Moi, je suis à l'embauche du Club de golf depuis un an, tout près d'un an, depuis le 26 mars dernier. J'ai oeuvré pendant une vingtaine d'années dans l'industrie récréotouristique, autant à Montréal qu'en région ici et j'ai vu différents clubs de golf. Je connais la clientèle de cet attrait-là.

305 Et ce que je me suis rendu compte, après une année – c'est qu'on m'avait donné le mandat de rentabiliser ces installations-là, de rendre rentable parce que, écoutez, ce que je vais vous dire ce matin, et je pense que ce n'est pas un secret de polichinelle pour personne, le Club de golf Orford, depuis de nombreuses années, ne fait pas ses frais.

310 Évidemment, les premières choses sur lesquelles on s'est penché, bien on a essayé de voir quelles étaient les causes, quelles étaient nos lacunes, parce que si on n'est pas rentables, il y a sûrement des lacunes, il y a sûrement des problèmes en quelque part.

315 On a identifié plusieurs causes. On a tenté d'y remédier et on s'est aperçu, en bout de ligne, qu'on vivait principalement du tourisme. Et un des gros problèmes qu'on vit actuellement, c'est qu'on n'a pas de masse critique qui est suffisamment importante pour rentabiliser une infrastructure comme celle-là.

320 Autre fait qui est très important c'est que le Club de golf Orford date de plusieurs années, au-delà d'une trentaine d'années. Au cours des années, comme je vous disais, ça a été, la plupart du temps, difficile à rentabiliser, donc les investissements ont été à la mesure de la rentabilité, donc il n'y a pas eu énormément d'investissements de faits au cours des dernières années et au cours des – je vous dis des dernières années, mais ça date de longtemps.

Ce qui fait qu'on se retrouve avec des installations qui sont désuètes, autant au niveau de l'irrigation qu'au niveau du drainage qu'au niveau de nos équipements, nos équipements avec lesquels on travaille tous les jours.

325

Aujourd'hui, au Québec, pour l'information de toute le monde, il y a 350 golfs. 350 clubs de golf. Donc l'offre est très alléchante, l'offre est très diversifiée et même si on bénéficie d'un des plus beaux sites qui existe au Québec avec un panorama absolument incroyable, si on veut suivre la parade, si on veut réussir à rentabiliser cet investissement, cette opération-

330

là, il va absolument falloir qu'on ait une injection massive de fonds. Et je pense que cette injection massive de fonds là ne sera pas possible s'il n'y a pas une masse critique qui s'établit près de la montagne, qui va favoriser justement une clientèle qui va être plus stable et qui va justifier ces investissements-là.

335

Ce que ça va avoir comme conséquence, bien écoutez je vous disais tantôt que je venais ici aussi à titre de directeur du Club de golf, mais je viens ici au nom de mon équipe de 40 personnes.

340

Ces gens-là, c'est certain que si on n'arrive pas à rentabiliser l'opération, bien un jour ça va faire comme les opérations précédentes, on va mettre un terme à cette opération-là et on va avoir 40 personnes qui vont se retrouver sur le pavé ou qui vont devoir — et ce sont des gens, ce ne sont pas nécessairement tous des jeunes, il y a des gens qui ont 18, 20 ans d'ancienneté là-dedans — qui vont devoir se retrouver des postes ailleurs. Dans certains cas, c'est peut-être facile, dans d'autres j'en doute.

345

Donc c'est au nom de ces gens-là où je viens vous sensibiliser au fait que le projet tel que présenté par Mont-Orford inc., à mon avis, est en respect des règles de l'art, est en respect avec l'environnement et je ne crois pas que le fait de transiger des terrains, puisque le parc ne perdra pas en superficie, va causer des problèmes importants.

350

Par contre, ce que ça va apporter c'est au niveau régional, au niveau local, comme Orford est le moteur touristique, je pense, premier de la région, ça va amener beaucoup plus de gens. Ça va amener beaucoup plus de moyens qui vont permettre, justement, d'amener plus de gens et toute la collectivité va mieux s'en sentir.

355

C'est ce que je voulais essentiellement vous présenter ce matin. Au nom de toute mon équipe, et surtout en support à toute mon équipe.

360

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur Daniel. Question?

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

365

Non.

LA PRÉSIDENTE :

370

Ça va? Merci.

Monsieur Claude Hébert, s'il vous plaît.

M. CLAUDE HÉBERT :

375

Alors bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

380

Bonjour.

M. CLAUDE HÉBERT :

385

Je vais d'abord procéder par la lecture, dans le fond, du mémoire que j'ai déposé devant le BAPE et puis je compléterai avec peut-être quelques compléments pour justifier ma position.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

390

Début de la phrase : « Mesdames, Messieurs (...)

Fin de la lecture du mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

395

Merci. Vous avez d'autres éléments à présenter?

M. CLAUDE HÉBERT :

400

Bien, où je voulais en venir par ce mémoire-là, je suis parti de la prémisse que le sport est un bon catalyseur d'énergie, de ressources et peut offrir un équilibre sain, tant au niveau de la santé mentale que physique.

405

Aujourd'hui, de nos jours, on le sait, on peut ajouter parmi les problèmes qui guettent nos jeunes, la sédentarité qui amène vers l'obésité, entre autres, et moi je pense qu'il est important que le milieu des affaires s'implique.

410 Et si on n'a pas une entreprise forte qui s'occupe du Mont Orford alors qu'on a les infrastructures, qu'on a le lieu, qu'on a la place pour créer une synergie avec le milieu, que ce soit au niveau du golf, du ski, de la randonnée pédestre, du ski de fond, bien si on n'a pas des gens comme les gens de Mont-Orford inc., on perd une belle chance de redorer le blason de nos jeunes.

415 Je prends en exemple, le Club des petits déjeuners qui est épaulé fortement par l'entreprise privée. Aujourd'hui, on ne pourrait pas considérer que des enfants arrivent à l'école, qu'on arrête le projet puis que des enfants arrivent à l'école sans avoir mangé.

Moi, je pense que dans le futur, et c'est déjà enclenché, on se dirige de plus en plus vers ça avec le sport, et la sédentarité et l'obésité.

420 Je pense, encore une fois, là, on a la chance d'avoir des infrastructures qui sont là, qui commencent à devenir désuètes. Depuis les débuts, le Mont Orford évolue, depuis la fin des années 30, dans les années 50, dans les années 60, 70 et 80, il y a eu des changements qui ont été apportés, dans certains cas biens, dans d'autres moins, il faut le reconnaître, mais je pense qu'aujourd'hui, en 2005, la population est suffisamment conscientisée pour être capable de juger d'un projet comme celui-ci qui nous est présenté et qui, quant à moi, pour le connaître, n'a rien à voir avec Mont-Tremblant, ça, c'est sûr et certain, en termes de dimension et d'impact. Et je pense qu'il faut permettre à l'entreprise privée de s'impliquer dans son milieu à ce niveau-là parce que sinon on va perdre un joyau très important pour la région.

430 Si je pense, en plus, dans le programme du Mont Orford, pas dans le programme mais dans le plan directeur qui était présenté en février 2004, où ils veulent collaborer avec le parc pour développer des programmes éducatifs, je veux dire, si en plus par le golf, l'académie de golf, par le ski alpin on attire plus de gens et les exposer aux bienfaits de l'environnement, tout ça, c'est autant de gagné.

435 Alors je pense que, comme je vous dis, on a besoin de gens qui s'impliquent comme ça, de compagnies, d'entreprises privées. Bien, c'est ça, je souhaite qu'on puisse procéder avec le projet de Mont-Orford inc.

440 Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

Question?

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

445

Bonjour, Monsieur Hébert.

M. CLAUDE HÉBERT :

450

Bonjour.

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

455

Je constate que vous avez intitulé votre mémoire « Dimensions sociales » puis vous nous avez parlé de certains aspects que peu de gens ont abordés jusqu'à maintenant.

460

Jusqu'à maintenant on a vu, que ce soit en décembre ou, cette fois-ci, pour la deuxième partie de l'audience, qu'il y a comme deux positions dans la région : ceux qui s'opposent au projet puis ceux qui sont pour le projet. Et tous les deux utilisent des arguments qui se tiennent, qui sont logiques et tous les deux, d'une certaine façon, ont raison – parce qu'il n'est pas question de déterminer, de donner un jugement de valeur sur un groupe ou sur l'autre – mais est-ce que ça vous étonne qu'il y ait cette polarisation à ce point dans la société Magog - Orford?

465

M. CLAUDE HÉBERT :

470

Bien, je vous avouerai qu'il y a une certaine déception. Je suis plus du genre à essayer d'aller chercher des consensus, essayer de travailler en équipe. Ce que je perçois maintenant c'est que malheureusement, on ne tente même pas de sauver la chèvre et le chou mais de partir avec le chou. Quant à moi, si on rationne la réserve de choux, bien on peut s'assurer que la chèvre va donner du lait encore longtemps.

475

Il est évident que les groupes environnementaux ont fait leur devoir. Le projet, tel que présenté à tous les débuts, était inacceptable; qu'on pense au golf, qui n'avait pas sa place ou qui n'était pas nécessaire. Et je pense que Mont-Orford inc. a refait ses devoirs, est retourné à la table à dessins pour essayer de répondre le plus possible aux inquiétudes des gens et du milieu environnementaliste.

480

Est-ce que ça m'étonne, la question c'est : est-ce que ça m'étonne de voir qu'il n'y a pas moyen d'arriver à un consensus? Comme je vous dis, ça me déçoit.

Je pense que si ces gens-là voulaient mettre du leur, on serait capable d'arriver à un projet, puis d'ailleurs ça s'est fait un peu avec les récriminations puis les interrogations, tout ça, qui ont été mises sur la table, on a revu le projet et c'est bien comme ça.

485 Maintenant, est-ce qu'on peut aller plus loin et essayer de déterminer qu'est-ce que ça prend pour assurer la plus grande protection environnementale possible.

 Moi, je m'interroge, au même titre, sur les terrains à être échangés. Là, je ne sais pas exactement ce qui va se passer avec ceux qui sont supposés d'être donnés au parc, mais si
490 eux, ces terrains-là qui sont supposés avoir une plus grande valeur environnementale que ceux que Mont-Orford inc. recherche, qu'est-ce qui arrive si l'échange ne se fait pas puis que ça tombe dans les mains d'un promoteur? On n'est pas avancé.

 Alors que, là, il y a une solution, qui je pense est acceptable et très honnête, de
495 prendre une partie du parc et de l'améliorer et d'en prendre une autre partie pour essayer d'assurer la pérennité du Mont Orford, du parc et par le fait même de la région, puis de créer des synergies qui pourraient être intéressantes au niveau de la communauté.

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

500 Parce que nous, nous allons faire des recommandations au gouvernement, comme vous le savez, ce n'est pas nous qui prenons la décision mais il y a une décision qui va être prise à un moment donné et si les deux camps restent chacun de leur côté, comment vous voyez l'après? Après que la décision ait été prise, comment vous voyez le tissu social,
505 justement, dans la région?

M. CLAUDE HÉBERT :

510 Moi, j'ai tendance à avoir confiance en la nature humaine et puis si le projet passe, je pense qu'on va être en mesure de réaliser, à la fin du projet, qu'effectivement c'est un bon projet et qu'on peut y adhérer et qu'on peut y apporter des améliorations, sûrement, peut-être, mais qu'en même temps, il faut que tout le monde embarque dans le même bateau. Parce que c'est grave, ce qui s'en vient, si le projet ne passe pas.

515 Moi, je pense que la résultante d'un projet qui ne passe pas va être beaucoup plus dommageable, au niveau environnemental aussi. On fait quoi avec les équipements? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui va vouloir reprendre ça? Ça fait 40 ans que ça vit sur le bord de la faillite, peut-être qu'à un moment donné il n'y a personne... Regardez à Sutton. Ça fait deux ou trois fois que la même famille essaie de reprendre le domaine skiable puis ça ne
520 fonctionne pas; qu'est-ce qu'on fait avec ce qui reste?

 Moi, je pense... Je veux dire, c'est comme un référendum pour la séparation du Québec; si ça passe, il va y avoir des tensions mais on va vivre avec; si ça ne passe pas, il va y avoir des tensions mais on va vivre avec, on va faire avec. On est civilisés.

525 Je pense, encore une fois, qu'il y a des actions très crédibles qui ont été faites de la part des groupes environnementaux. Ils ont fait leur job. Mont-Orford inc. semble, par ce qu'on lit, par ce qu'on dénote dans leur plan directeur, semble avoir fait ses devoirs, répondu à beaucoup d'attentes.

530 Maintenant, moi, il y a ma dimension à moi qui me tient beaucoup à coeur, et je pense qu'à ce niveau-là, il va y avoir une réussite puis on va avoir un consensus. C'est mon opinion à moi.

M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :

535

Vous avez dit que le projet a été modifié pour essayer de rencontrer certaines des exigences de ceux qui s'opposaient au projet, mais à entendre ce qu'on a entendu depuis quelques jours, il me semble qu'il y a encore beaucoup de distance entre les gens.

540

Moi, je ne veux pas les voir sur une ligne avec les gens à gauche et les gens à droite, là, je vois un cercle mais je ne vois pas que les gens sont encore rendus au centre du cercle tous ensemble.

545

Quel genre de compromis peut-être, vous pensez, pourrait être fait pour essayer de rapprocher encore les positions?

M. CLAUDE HÉBERT :

550

Je vous avouerai très sincèrement que je n'ai pas réfléchi à cette idée. Je vous avouerai que j'ai gardé ici, je dois avoir une quarantaine de coupures et plus, de coupures de journaux depuis août dernier, qui citent les pour, les contre. Puis ce que je remarque, malheureusement – et, là, je le dis, ça, c'est mon opinion personnelle, je tiens à le spécifier que je ne suis pas un employé du Mont Orford puis je ne suis pas... – du côté des groupes environnementalistes, il semble y avoir un acharnement qui n'est pas constructif et qui, malheureusement, à mon point de vue – bien, pas malheureusement mais qui devra changer et on devra leur demander d'avoir une certaine ouverture d'esprit.

555

560

Encore une fois, si on peut rationner le chou pour avoir une chèvre qui donne du lait le plus longtemps possible, moi, pour moi, c'est une solution. Mais on ne peut pas sauver les deux, c'est vrai qu'il va y avoir des conséquences. Est-ce qu'elles sont aussi terribles qu'on semble vouloir nous le faire croire?

565

Moi, ce que je lis à chaque fois qu'il y a une récrimination qui sort puis qu'il y a un spécialiste qui vient se présenter, si je pense à la sédimentation, les écoulements de la neige en surplus à cause de la neige artificielle sur le domaine skiable, il y a toujours

quelqu'un qui vient atténuer ces craintes-là, ces peurs-là véhiculées par les gens de l'environnement.

570 Encore une fois, moi, je pense que dans le fond, le cercle se rapproche. On est parti d'un projet qui prévoyait un terrain de golf puis un déboisement – regarde, on n'en parle même pas avec tout ce qu'entraîne un terrain de golf – à un projet de beaucoup réduit. Il me semble qu'on pourrait demander un petit peu de compréhension d'un côté pour essayer, là, de convenir qu'il y a un certain consensus, à tout le moins.

575 **M. PIERRE BELAND, COMMISSAIRE :**

Merci, Monsieur Hébert.

580 **M. CLAUDE HÉBERT :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

585 Merci. Madame Georgina Manning, s'il vous plaît. Est-ce que madame Manning est ici? Monsieur Jean-Guy Gingras.

M. JEAN-GUY GINGRAS :

590 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

595

M. JEAN-GUY GINGRAS :

600 Bonjour Madame la présidente, Monsieur le commissaire. Je n'ai pas dormi beaucoup cette nuit parce qu'on a fini hier soir passablement tard, et j'avais un mémoire, pas nécessairement un mémoire, mais moi, j'avais demandé, j'étais censé être préparé et j'ai complété quand même mes idées ce matin. Et je pourrai quand même vous remettre une copie à la fin de la présentation.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

605

Début de la phrase à la page 1 : « Je suis natif de la région (...) »

Fin de la phrase à la page 1 : (...) quelques exemples. »

610 En tant que implication bénévole, j'ai été président de la Fondation de l'Hôpital la Providence, initiateur de levée de fonds de 2,5 M\$; j'ai été président du Comité de sauvegarde du bloc opératoire et de la salle d'urgence de l'Hôpital, que j'avais regroupé 22 organismes et j'avais travaillé dans le dossier avec monsieur Robert Benoît. On avait gagné notre cause et on avait sauvé à ce moment-là, l'Hôpital, qui, aujourd'hui, probablement que ce serait rendu un gros centre d'hébergement.

615 J'ai été président directeur général de la traversée du lac Memphrémagog à deux occasions. Mon implication dans la traversée qui en est à sa 27^e année cette année, j'ai été impliqué une douzaine d'années là-dedans.

620 Les deux occasions que j'ai repris la traversée c'est qu'elle était en déficit monétaire. Première année de 150 000 \$, et j'ai repris la traversée il y a deux ans, qui était en déficit de 350 000 \$, et au moins qu'on est sorti du marasme, et on espère que cette année on devrait faire un surplus financier.

625 J'ai été président de la Chambre de commerce pendant deux ans ; administrateur de la Société de développement du centre-ville de la SDC, que je suis présentement aussi, c'est toujours du bénévolat ; je suis conseiller à la Ville de Magog et président par intérim et administrateur du Trolley Magog-Orford, dont j'ai été au tout début, avec monsieur L'Espérance qui est l'initiateur du Trolley et je fais partie du comité pour mettre le Trolley en place, qui l'est déjà présentement.

630 Je suis administrateur d'Associations pour la protection du lac Massawipi. Nous avons une résidence familiale, notre famille, et je tiens très à coeur de... On sait aussi qu'il y a des problèmes de pollution au niveau du lac Massawipi et j'ai une implication ponctuelle dans différentes organisations à caractère social.

635 J'ai débuté ma carrière dans un bureau d'ingénieur-conseil, aujourd'hui c'est le bureau d'ingénieur-conseil Technika ; j'ai participé à la construction et à la mise en place de l'Imprimerie Montréal-Magog qui, aujourd'hui, qui est une division de Québec et qui engage environ à peu près 200 employés ; j'ai été 23 ans chez Bell Canada et j'ai pris ma retraite pour démarrer une entreprise qui s'appelle Gexel Télécom, aujourd'hui qui a 300 employés, dont ici à Magog une soixantaine d'employés et les autres sont à Montréal ; et j'ai créé une autre firme qui s'appelle Domotique Experts, avec mon fils qui est ingénieur dans le domaine de la maison intelligente, contrôle de chauffage, contrôle d'éclairage et économie d'énergie.

645 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 2 : « Je crois que je peux me (...)

Fin de la phrase à la page 2 : (...) critères de l'environnement. »

Voici les principaux points que j'ai analysés :

650

Comparaison du projet initial versus le projet final modifié; crédibilité du promoteur ; échange de terrain; respect des volontés du donateur des terrains de la création du parc; protection du ruisseau Castle et de la Rivière-aux-Cerises; actions entreprises par Mont-Orford inc. depuis son implication à la montagne au niveau de la protection de l'environnement; règlements que Mont-Orford inc. se doit de respecter pour la réalisation du projet; et le développement de la station touristique quatre saisons ainsi que la création d'emplois directs et indirects.

655

660

Au niveau de la comparaison du projet initial versus le projet final modifié, le projet initial d'Intermont — présentation, en ce qui me concerne, style ébauche à la MRC, que j'ai assisté — trop d'envergure, projet mal documenté. Donc j'étais complètement contre ce projet-là.

665

Projet révisé par Mont-Orford inc. : bonne présentation; projet d'envergure non comparable au premier projet (alors quand je vois des gens qui comparent ce projet-là à Mont-Tremblant, en ce qui me concerne, c'est de la fausse représentation de divulguer cette information-là. Premièrement, je connais aussi Mont-Tremblant, je suis allé moi-même à Mont-Tremblant puis à Saint-Jovite) ainsi qu'une bonne documentation sur les actions qui seront entreprises pour assurer la protection de l'environnement et principalement du ruisseau Castle par Mont-Orford inc.

670

675

Au niveau de la crédibilité du promoteur. On peut bien avoir toutes sortes de belles règles mais je pense que c'est important de voir : est-ce que le promoteur qu'on va avoir là, parce que d'après moi c'est la dernière chance au niveau de Mont Orford, quand je parle au niveau de la station de ski.

680

Monsieur André L'Espérance, que je ne connaissais pas personnellement — je connaissais tout simplement deux entreprises qu'il a gérées — et qui est une personne qu'on voyait dans le temps comme visionnaire et très bon gestionnaire, et c'est la raison pourquoi que je l'ai rencontré.

685

Ça fait que, aussi, je suis assuré, après cette rencontre, qu'au niveau du financement du projet, c'est qu'il ne manquera pas nécessairement du côté monétaire pour compléter le financement du projet, s'il est accepté.

C'est une personne qui est dans la région, qui demeure autour du lac Memphrémagog et il a certainement un intérêt à s'assurer que la qualité du projet qu'il fait au mont Orford, c'est ce qu'il va déléguer dans le futur, ici, au niveau de la région.

690 En plus, c'est son implication personnelle, ce n'est pas seulement un actionnaire de Mont-Orford inc. C'est une personne qui s'est impliquée personnellement ici dans la réalisation du projet et, du côté monétaire, je crois qu'il est l'actionnaire majoritaire. Parce qu'avant il y avait Intermont, aujourd'hui c'est rendu Mont-Orford inc., et je suis rassuré par son implication dans Mont-Orford inc.

695 C'est une personne, quand j'ai discuté avec aussi, qui a réellement une vision de développement durable en rapport avec la protection de l'environnement.

700 Au début de l'été, il a convoqué l'ensemble des gens du côté touristique, des gens d'affaires et même la population pouvait se joindre à une présentation au Mont Orford et visite au sommet, pour nous donner la vision de comment est-ce qu'il voit le développement éventuellement de la montagne. Et je peux vous dire que j'ai assisté, j'ai eu l'occasion de poser plein de questions, et ça m'a rassuré dans sa vision, de quelle façon qu'il prend à coeur d'être capable de faire un projet naturellement, tout en protégeant l'environnement.

705 Au niveau des échanges de terrains, bon, je prends pour acquis — on n'a pas le choix — je pense que depuis le début, il faut prendre pour acquis que le gouvernement a légalement tous les droits pour procéder à l'échange, sinon on n'aurait pas besoin d'être ici pour faire des présentations de projets.

710 Ça fait qu'au niveau de la valeur comparative des terrains à échanger du côté monétaire et écologique : les terrains proposés par Jacques Darches — bien Jacques Darches, je le connais très bien. Nous, on a une résidence familiale à Sainte-Catherine et c'est notre voisin. Ça fait que je connais monsieur Darches, c'est un très bon personnage.

715 Ça fait que les terrains qu'ils ont, ce qui avait été évalué, c'était des terrains à valeur écologique plus élevée que ceux ici au bas de la montagne. Une meilleure protection de la faune, meilleure protection pour le lac Brompton. Ça résulte par un agrandissement de la superficie du parc dans une zone plus écologique et ces terrains-là sont approuvés par le ministère de l'Environnement.

720 Sauf que, présentement, il y a spéculation actuelle par monsieur Darches, que je comprends. Il voit que le promoteur est pris avec... Il a un choix, il a peut-être plus qu'un choix mais un des choix c'est celui-là et les terrains ont monté, puis je pense bien de passablement de valeur depuis ce temps-là.

725 Par contre, j'étais heureux d'apprendre, par certains environnementalistes qui circulent, que monsieur Darches serait peut-être prêt à donner des terrains. Ça fait que je ne lui connaissais pas une si grande âme de charité, mais par contre si réellement qu'il passait aux actes, il devrait passer immédiatement et ça n'aurait aucun rapport avec le projet qu'on a
730 présentement et ça permettrait à ce moment-là d'agrandir le parc.

735 L'autre terrain disponible présentement pour échange à caractère écologique, c'est un terrain – en tout cas que je peux voir, je n'ai pas visité le terrain, mais ce que j'ai comme information – c'est un terrain qui est à valeur écologique plus élevée aussi que les terrains ici dans le bas de la montagne, dans le stationnement, meilleure protection de la faune, ça permet aussi l'agrandissement du parc.

740 Il n'y a pas de spéculation parce qu'ils appartiennent déjà au promoteur. Par contre, ça prend l'approbation nécessaire par le Ministère qui n'a pas donné son approbation présentement. Ça fait que si jamais le Ministère donnait l'approbation, donc pour moi ça irait.

745 Au niveau des terrains du pied de la montagne ou près de la 141. Bon. Pour moi, définitivement, il y a des terrains à valeur écologique moindre que les autres. Le long de la route 141, en ce qui me concerne, c'est discutable, parce qu'il y a passablement de circulation, ça fait que les animaux, normalement, ça ne se tient pas sur le bord des routes, ça se tient dans le bois.

750 Ça fait que ces terrains, naturellement, ils ont de la valeur seulement si le projet se fait. Où qu'il y a d'autres terrains, à la condition que la valeur... Donc au stage où nous en sommes présentement, nous ne pouvons pas spéculer sur la valeur monétaire au même titre que les terrains de monsieur Darches.

755 Donc pour ma part, je suis en accord avec la proposition de l'échange de ces terrains ou autres terrains, à la condition que la valeur écologique soit plus élevée et que cela contribue à l'agrandissement du parc.

760 J'ai assisté hier à une présentation qu'on disait : oui, il y a une analyse qui se fait au niveau des terrains ici en bas de la montagne avec des arbres, probablement, centaines. Bon. Oui, je ne sais pas s'il y en avait juste un gros arbre de même, là, parce que je n'ai pas visité le terrain puis si c'est tous des arbres comme ça, mais je pense qu'avec le promoteur, probablement que s'il y a des arbres qui sont centaines comme ça, qui sont d'une telle grosseur, il y aura certainement possibilité de faire une entente ou de discuter avec le promoteur, peut-être pour une modification un petit peu au niveau des plans pour essayer de sauver le plus possible de ces arbres-là.

765 Respect des volontés du donateur des terrains et la création du parc. Personnellement, je mets un bémol sur les intentions des donateurs et de la valeur monétaire que l'on veut attribuer aux terrains échangés, surtout lorsqu'il y a échange de reçu pour fins d'impôts. Évaluation de terrains plus élevée égale reçu pour déduction d'impôts, plus élevé.

770 Ce que je regardais, qu'il y avait des reproches qui étaient faits au promoteur, que si jamais le projet n'était pas accepté, qu'il donnait les clés au gouvernement.

Bien, c'est drôle, la même leçon sert dans l'autre sens. Ça fait que ça a été sous-entendu que c'était du chantage.

775 J'entends aussi, il y a ajustement quelqu'un qui vient de donner des terrains. Pour moi, quand on donne, on donne. On peut s'assurer avec qui on signe le contrat comme quoi que ces terrains-là ne pourront pas être échangé, mais qu'on apprend que si jamais le projet était accepté, que le Monsieur retirerait ses terrains. Ça fait que pour moi, c'est une forme aussi de chantage. Ça fait que je ne contribue pas à ce genre de thèse au niveau des donateurs.

780

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 3 : « Aussi le donateur (...) »

Fin de la phrase à la page 3 : (...) du centre de ski. »

785

Au niveau de la protection du ruisseau Castle et de la Rivière-aux-Cerises. Bon, je sais qu'on a entendu, sur les journaux et conférences de presse, au niveau du lac Memphrémagog, l'eau potable. Le lac Memphrémagog dessert environ 150 000 personnes et donc moi-même, au niveau de ma famille qui demeure à Magog, s'approvisionnons à l'intérieur du lac Memphémagog.

790

J'étais surpris d'apprendre que le Mont Orford était une source potentielle majeure susceptible de polluer le lac. Je comprends très bien pour Coventry au USA. En ce qui me concerne, c'est une bombe à retardement, et je trouve regrettable que les environnementalistes, qu'on ne les entende pas plus que ça présentement. Ils devraient être avec des pancartes sur les lignes des USA dans un projet qui est majeur au niveau du lac Memphrémagog.

795

Le deuxième, c'est, et je suis en principe en accord avec eux autres, c'est l'ancien site d'Intersan, à cause que le site était déjà là quand Intersan l'ont acquis. Il y a une possibilité de pollution vers le lac Lovering mais je ne peux voir comment le Mont Orford peut polluer par l'entremise du ruisseau Castle et de la Rivière-aux-Cerises qui se trouvent en bas de la prise d'eau.

800

Le lac part de New Port et il se déverse vers la rivière Magog. La Rivière-aux-Cerises est « drette » au bout du lac. Ça fait que je n'ai jamais vu de l'eau montrer à contre-courant.

805

Normalement, ce qu'on pourrait polluer, dans un cas semblable, ce serait la rivière Magog et le lac Magog et non pas nécessairement remonter à la prise d'eau dans le lac Memphrémagog.

810

Donc je n'endosse pas cette thèse que Mont Orford peut polluer le lac et mettre en danger la qualité de l'eau.

La caractéristique du ruisseau Castle

815

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 4 : « Le ruisseau Castle (...)

Fin de la phrase à la page 4 : (...) diminuer la sédimentation »

820

La passerelle en haut de la montagne qui est définitivement environnementale, qui est surélevée, justement pour protéger la végétation. On aurait tout simplement pu faire des pistes sans faire une passerelle, que les gens auraient marché directement dans le bois. Ça aurait pu dégrader, parce qu'ils auraient naturellement bouleversé à terre. Là, c'est surélevé et c'est tout assis, quasiment, c'est tout assis sur des roches et c'est surélevé à peu près un pied, un pied et demie et à des endroits, c'est trois, quatre pieds. Ça fait que donc ça protège la végétation.

825

Et aussi, l'approvisionnement en eau potable par la municipalité du Canton d'Orford et d'autres actions, je pense, qui ont été entreprises par Mont-Orford.

830

Au niveau des règlements à respecter pour la réalisation du projet ; bien j'ai assisté à deux occasions à la présentation du PAE Canton d'Orford. Il y a le PAE aussi de la Ville de Magog. Il y a les études d'impact sur l'environnement mise à zéro que Mont-Orford doit faire avant de débiter quelque projet que ce soit.

835

Il faut que son projet soit fait par phase et qu'il soit accepté au préalable. Ça prend l'approbation par le ministère de l'Environnement. On a parlé d'une étude d'impact sur les commerces de la région puis surveillance par tous les groupes environnementalistes.

840

Au niveau du développement touristique quatre saisons, bon c'est un pôle majeur, le lac Memphrémagog, mont Orford, centre ville, ça fait qu'on veut en faire une destination quatre saisons. Donc, il faut mettre des infrastructures en place. Le lac Memphrémagog à la Pointe Merry, c'est en voie de terminaison. Mont Orford ici, il y a tous les remonte-pentes qu'il faut qui soient changés parce qu'il y a juste la gondole qui est en date.

845

Le centre-ville de Magog, il faut diversifier les commerces aménagés le long de la rivière et ça prend un lien qui relie la montagne avec le centre-ville, qui est mis en place, qui est le trolley bus, qui a coûté un investissement de 350 000 \$, dont 60 000 \$ a été défrayé par Mont-Orford inc.

850

Ça prend des forfaits spéciaux que présentement, que Mont-Orford inc. est en accord de développer des forfaits spéciaux pour les gens de la région Memphrémagog, qu'ils pourront présenter, pour être capables d'utiliser les pistes de ski ou les gondoles à un tarif spécial.

855

Aussi, une bonne coordination entre les différents éléments qui se tiennent dans les trois pôles.

860

Au niveau de la création d'emplois, pour ma part je ne ferai pas un grand débat sur le nombre d'emplois créés parce que si le projet crée aux environs de 2 000 emplois directs ou indirects, pour moi, c'est très positif. Je laisse au camp du non de spéculer sur le nombre d'emplois exacts.

865

En conclusion, je tiens à vous remercier de votre attention et souhaite que les écologistes identifient les zones qui les inquiètent. Je pense qu'ils font très, très bien présentement et je suis persuadé que le promoteur sera à leur écoute et travaillera à trouver des solutions gagnantes et ainsi consolider le développement durable tout en protégeant notre bel environnement.

870

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

875

Merci de votre témoignage. C'est certain que, là, on a des gens qui sont inquiets, d'une part, par rapport à l'environnement, d'autres inquiets par rapport aux emplois, au devenir de la région, puis on va tenter de voir qu'est-ce qu'on peut faire avec tout ça, d'une approche positive.

880

Alors votre réflexion, on va continuer à travailler aussi pour trouver de plus en plus la zone de convergence avec les gens de la région. Il y a énormément de travail qui a été fait ici et on va tenter de faire un rapport à la hauteur de l'énergie que vous avez tous donnée. Merci.

M. JEAN-GUY GINGRAS :

885

C'est moi qui vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

890

Monsieur Jean-Guy Gingras s'il vous plaît... Pardon, Regroupement national – ce n'était pas un rappel – conseil régional de l'environnement.

M. PHILIPPE BOURQUE :

895 Alors bonjour. Mon nom est Philippe Bourque, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec. J'ai avec moi, à ma droite, monsieur Guy Garand, qui est le responsable du dossier « Les aires protégées » au Regroupement et qui est aussi directeur du Conseil régional de l'environnement de la région de Laval.

900 Alors très rapidement, je vous présente un peu qui nous sommes. Je sais très bien que les gens ici connaissent bien le Conseil régional de l'environnement de la région de l'Estrie. Alors juste pour vous dire qu'au Québec, nous regroupons, en fait, 16 conseils régionaux de l'environnement, un dans chacune des régions administratives, à l'exception du Grand-Nord du Québec et que ces conseils régionaux de l'environnement ont pour mandat de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable de chacune de leur
905 région.

Ensemble, ces conseils régionaux regroupent plus de 1 600 membres, dont 335 organismes environnementaux, 265 gouvernements locaux – donc on parle de municipalités, MRC – 190 organismes parapublics, des écoles, des commissions scolaires, des CLSC, des
910 choses comme ça, 170 corporations privées ainsi que de nombreux membres individuels.

Par rapport au dossier « Les aires protégées » les conseils régionaux de l'environnement et les groupes membres ont un intérêt très important dans ce domaine-là de la conservation puisqu'ils reconnaissent l'importance de la protection de la biodiversité pour le
915 développement économique environnemental et social de chacune des régions du Québec.

C'est donc dans cet esprit qu'ils ont entrepris de suivre de très près la démarche entreprise par le gouvernement du Québec, de mettre en place une stratégie québécoise sur les aires protégées.
920

D'ailleurs, plusieurs CRE, je tiens à le mentionner, sont membres des différentes tables d'harmonisation qu'il y a au Québec pour chacun des parcs nationaux.

Les CRE considèrent que les aires protégées contribuent bénéfiquement à l'essor économique, social et environnemental du Québec.
925

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 3 : « En outre, les aires (...)

930 **Fin de la phrase à la page 3 : (...) sur les aires protégées. »**

Certain CRE, d'ailleurs, s'investissent directement dans ça et ont initié plusieurs démarches de désignation de nouvelles aires protégées.

935 Je vais maintenant céder la parole à mon collègue qui va vous entretenir plus
spécifiquement de notre position par rapport aux enjeux de l'audience en cours. Merci.

M. GUY GARAND :

940 Madame la présidente, Monsieur le commissaire, bonjour. Si vous me permettez, on a
déposé le document ce matin, je vais faire la lecture du document comme tel.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 4 : « La position du RNCREQ (...) »

945 **Fin de la phrase à la page 4 : (...) fins de conversation. »**

950 Et il existe présentement un programme au gouvernement qui s'appelle le Programme
d'intendance en milieu privé. On sait que le gouvernement a des objectifs d'atteindre, d'ici
2006, 8 % d'aires protégées et dans le rapport Coulombe, on parlait de 12% d'ici 2010.

Mais pour ça, en milieu comme ici dans le Québec, c'est très dispendieux, donc ce
programme-là est en place par le gouvernement.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

955

Début de la phrase à la page 4 : « Le RNCREQ souhaite (...) »

Fin de la phrase à la page 5 : (...) superficie de 8 %. »

960 Je vous ferai remarquer, on parle beaucoup de la forêt boréale présentement mais on
parle très peu de la forêt méridionale qui est le sud du Québec, dans laquelle il y a très peu
d'aires protégées présentement.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

965

Début de la phrase à la page 5 : « Le récent rapport (...) »

Fin de la phrase à la page 5 : (...) de 12 % en 2010. »

Est-ce qu'il reste assez de territoire naturel dans le sud du Québec pour l'atteindre? Je
ne suis pas certain, il faudrait faire l'inventaire.

970 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : « Le RNCREQ partage (...)

Fin de la lecture du mémoire.

975 **M. GUY GARAND :**

Madame la présidente, merci.

LA PRÉSIDENTE :

980

Merci. Alors comme vous avez vu avec les présentations qui ont été faites avant vous, il y a des gens qui souhaitent que le projet se réalise. Comme tel, vous proposez que non mais quel rapprochement vous proposez pour que justement chacun y trouve...

985 **M. GUY GARAND :**

Je vous dirais, Madame, qu'il y a des études qui ne sont pas complétées, on en parle dans notre document, et souvent, depuis que le mot « développement durable » est utilisé, on l'utilise à outrance.

990

Ce que j'ai entendu ce matin, c'est beaucoup de développement durable du mont Orford mais beaucoup au niveau économique. Il faudrait peut-être commencer à penser de regarder l'économie, le social – il y a un monsieur qui a parlé de social qui était très intéressant – et parler aussi d'environnement.

995

Le développement durable vient de l'environnement, des grands colloques internationaux. Et quand je parle de la forêt méridionale du sud du Québec, on sait très bien qu'on va avoir de la difficulté, au moment où on se parle, d'atteindre 8 % d'aires protégées. Et si les tendances internationales sont d'avoir 12 % on risque de passer au côté du bateau, incluant la région ici.

1000

LA PRÉSIDENTE :

Et du côté des jeunes, leur participation à la protection de l'environnement, on sait qu'ils en parlent beaucoup, tout ça, mais on ne les voit pas souvent en audience publique. Comment voyez-vous leur implication pour que, justement, ils fassent partie des solutions?

1005

M. GUY GARAND :

Il s'agirait peut-être de les écouter plus. Souvent, les jeunes interviennent. Les jeunes ont une certaine crainte sur la perspective d'avenir sur l'environnement. Depuis des années, je

1010

dirais l'environnement au Québec se discute depuis plus de 25 ans, mais il faut regarder quel geste concret qui a été réalisé pour l'environnement, le bénéfice de l'environnement et de la biodiversité.

1015

En regardant un projet comme ici, on regarde un projet immobilier, des échanges de terrains mais on a de la difficulté à regarder quel est l'impact sur l'étalement urbain. Est-ce qu'on peut parler d'étalement urbain? Est-ce qu'on va parler de l'élargissement des routes? Est-ce qu'on va parler de pollution atmosphérique?

1020

Juste en venant à matin ici, on regarde l'état, la qualité de l'aire, c'est un smog urbain incroyable. Combien qu'il va y avoir de foyers de plus, combien d'autos de plus? C'est tout ça, il faut le regarder dans une perspective d'ensemble de développement et surtout d'utilisation du territoire.

1025

M. PHILIPPE BOURQUE :

Quelque chose que je voudrais ajouter par rapport à ce que soulignait Guy. On ne s'est pas penché sur la pertinence du projet, sa vitalité économique. Mais je vous dirais que pour nous qui sommes en environnement, on travaille à chaque jour avec des grands dossiers internationaux, comme celui des changements climatiques, je trouve ça assez particulier de penser tout de suite à la survie d'un centre de ski. On voit clairement l'impact des conditions climatiques de plus en plus qui se détériorent puis la viabilité de ce sport-là, en tout cas surtout dans le sud du Québec, d'après ce qu'on lit, est compromise.

1030

1035

Je me demande si ces gens-là ont vraiment regardé dans 25, 30 ans, là, quelle va être la... On a beau être pour ou contre les mesures qu'on pourrait prendre pour lutter contre les changements climatiques, mais il y a une réalité. Il est là le changement climatique, il y a un réchauffement, il est présent et je pense qu'il faudrait vraiment, si on veut vraiment faire un projet constructif pour la région, un projet touristique avec ce parc-là, il faudrait se questionner.

1040

C'est quoi les équipements qu'on aura besoin dans 30 ans? Est-ce que c'est réaliste? Et surtout l'équation, est-ce que l'équation entre construire des nouvelles infrastructures va vraiment amener plus de clientèle dans un centre de ski?

1045

On ne s'est pas penché là-dessus mais il me semble, je me dis qu'il y aurait besoin d'une évaluation globale. Quand on parle d'une évaluation globale d'un projet, je pense que c'est ça qu'il faut se poser comme question aussi.

1050

Et à ce moment-là, il faudrait peut-être aussi intégrer les jeunes. Ce serait quoi, leurs besoins? Qu'est-ce qu'ils ont besoin? Comment ils voient le développement de leur région? Est-ce que c'est... Donc ça, leur opinion va être importante aussi à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

1055 Est-ce que vous pensez qu'ils sont désespérés ou est-ce qu'ils voient leur capacité
d'influencer les décisions?

M. PHILIPPE BOURQUE :

1060 Bien, de plus en plus je pense qu'ils la voient parce que c'est clair qu'en ce moment, il
y a une meilleure écoute pour ces questions-là. Les gens se préoccupent plus de l'avenir et
tout ça. Mais il faut leur donner un moyen, il faut leur donner une place, comme disait Guy,
puis il faut qu'ils se sentent écoutés. C'est beau de les écouter mais il faut qu'il y ait une
réaction à leur action qu'ils posent.

1065 Donc qu'on dise : « Oui, on prend en considération ton point, il a de la valeur puis oui,
j'en tiens compte. » À ce moment-là, la deuxième fois, il se dit : bien, je n'ai pas fait ça pour
rien. Je pense qu'ils ont besoin d'avoir une réaction à leur action qu'ils posent. Parce qu'ils en
posent, des actions, ils sont prêts à bouger. Ils veulent juste sentir qu'ils ne sont pas tout seul.

1070 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Alors qu'ils voient les plans d'action, ils sont partenaires dans une vision de
développement puis ils se sentent, justement faire partie de la solution.

1075 **M. PHILIPPE BOURQUE :**

1080 C'est ça. Puis parce que c'est vrai que – j'écoutais les points tantôt – c'est vrai que les
jeunes ont besoin, au niveau social, je dirais, de se développer puis d'avoir des sports, des
choses qui les intéressent et je pense qu'il faut leur poser la question, vraiment, c'est quoi
qu'ils ont besoin pour qu'on aille vraiment chercher leurs besoins.

LA PRÉSIDENTE :

1085 O.K. Merci. Alors on va reprendre cet après-midi. Est-ce qu'il y a une rectification?
Non? Alors on reprend cet après-midi à 13 h.

AJOURNEMENT

1090

Je, soussignée, **Yolande Teasdale**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

1095

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale, s.o.

1100